Mesures de prévention – Soins bucco-dentaires

Conseils aux praticiens

Pour tous les patients

Il est recommandé que les praticiens informent les patients :

- de l'importance du maintien de la santé générale, y compris orale (hygiène bucco-dentaire et alimentaire)
- de l'importance du suivi régulier par un praticien de la cavité buccale
- des bénéfices et des risques de l'antibioprophylaxie avant un geste bucco-dentaire invasif selon les modalités prescrites quand celle-ci est recommandée
- du danger d'une automédication antibiotique (spectre inadapté, développement de résistance, infection décapitée…)
- de la nécessité de consulter un professionnel de santé avant toute prise d'antibiotiques

Il est recommandé que les praticiens informent les patients sur les **symptômes d'apparition récente et non spontanément résolutifs** qui doivent conduire à une consultation bucco-dentaire et une prise en charge rapide :





- tuméfaction cervico-faciale, suppuration, trismus, lymphadénopathie, fièvre
- gêne, inconfort ou douleur dans la bouche
- érythème ou tuméfaction des gencives
- gingivorragie spontanée ou au brossage dentaire
- mobilité, déplacement dentaire, récession gingivale ou perte d'une dent
- changement de couleur d'une dent
- halitose

Avant l'initiation de traitements à risque (immunosuppresseurs, chimiothérapies, anti-résorbeurs osseux, radiothérapie cervico-faciale…), **il est recommandé de réaliser,** dans la mesure du possible, une **consultation bucco-dentaire** et une **prise en charge bucco-dentaire** lorsqu'elle est nécessaire

De façon générale, les interventions doivent être les moins traumatiques et les plus aseptiques possibles. **Un bain de bouche antiseptique** (chlorhexidine 0,1 à 0,2 % ou povidone iodée à 10 %) **est recommandé avant tout geste bucco-dentaire**

Il est recommandé de ne pas utiliser une antibiothérapie locale en pratique bucco-dentaire, quel que soient le traitement ou la pathologie

Il est recommandé de ne pas recourir systématiquement à la prescription d'antibiotiques lors d'une prescription d'anti-inflammatoires

Pour les patients à risque infectieux augmenté et/ou à haut risque d'ostéonécrose des mâchoires

Il est recommandé que :



la prise en charge bucco-dentaire du patient soit multidisciplinaire et partagée entre les médecins généralistes, les médecins spécialistes et les praticiens de la cavité buccale



avant la réalisation d'un geste bucco-dentaire invasif, une information soit délivrée au patient concernant la possibilité d'une complication infectieuse et/ou de survenue d'une ostéonécrose des mâchoires



le rapport bénéfice/risque du geste bucco-dentaire soit évalué ainsi que les modalités de suivi



les alternatives thérapeutiques moins invasives soient prises en compte et que la décision thérapeutique soit prise conjointement avec le patient



les praticiens en charge du patient (généralistes, cardiologues, pédiatres, infectiologues…) le sensibilisent à l'importance de l'hygiène et du suivi bucco-dentaires, et l'informent sur sa pathologie et le risque infectieux lié à celle-ci

Accéder aux recommandations complètes de la HAS

Ce document présente les points essentiels de la publication : Prescription des antibiotiques en pratique bucco-dentaire

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr

HAS HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social

© Haute Autorité de santé – Juillet 2026